

COMITE DE PILOTAGE
AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES – LE GRAND LUCE
RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2013

Etaient présents :

Elus : Pascal Dupuis, Sylvie Chartier, Nadine Mercier

Personnel communal : Marinette Brévard

Enseignants : Evelyne Paumier, Marion Templier, Sandrine Quénéa

Directeur centre social : Yoann Ragainne

Représentants parents d'élèves : Mmes Blampied, Bénard, Legeay-Gandon, Culpin, Hubert et Gallot

Excusées : Marie-Thérèse Triballier, Valérie Boutrois, Nelly Chatillon

Rappel des créneaux horaires proposés lors du dernier comité de pilotage :

Activités éducatives le matin de 9 h à 9 h 45 pour l'école élémentaire et de 15 h 45 à 16 h 30 pour l'école maternelle.

Un courrier des enseignants des deux écoles, en date du 10 octobre 2013, nous informe qu'ils refusent la proposition de la mairie, et souhaitent que les activités éducatives soient réalisées le soir de 15 h 45 à 16 h 30.

La commission scolaire, réunie le 23 octobre 2013, a tenu compte des remarques des enseignants, mais reste sur son idée d'alterner le temps des activités entre les deux écoles.

Elle propose le planning suivant, qui a été validé en conseil municipal le 25 octobre 2013 :

Ecole Elémentaire Les Lucioles

	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30
lundi	temps scolaire						repas			AE	temps scolaire					
mardi	temps scolaire						repas			temps scolaire				AE		
mercredi	temps scolaire															
jeudi	temps scolaire						repas			AE	temps scolaire					
vendredi	temps scolaire						repas			temps scolaire				AE		

Ecole Maternelle Les Petits Lutins

	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30
lundi	temps scolaire						repas			temps scolaire				AE		
mardi	temps scolaire						repas			AE	temps scolaire					
mercredi	temps scolaire															
jeudi	temps scolaire						repas			temps scolaire				AE		
vendredi	temps scolaire						repas			AE	temps scolaire					

temps scolaire	24 h	activités éducatives	3 h	repas	1 h 30
----------------	-------------	----------------------	------------	-------	---------------

Après un long débat entre enseignants, parents d'élèves et centre social, notamment sur la demi-heure du midi, qui ne représente pas à leurs yeux, un temps éducatif pour les élèves de maternelle puisque c'est sur l'heure de la sieste, cette **proposition est validée à l'unanimité, moins une abstention.**

Les enseignants de l'école primaire pensent proposer leurs APC sur la ½ heure du midi (un groupe de 20 élèves par jour toute l'année).

Référents :

Référente école élémentaire : Valérie Boutrois.

Référente école maternelle : Marinette Brévard.

Comité de Pilotage cantonal :

Un comité de pilotage à l'échelle du canton réunira les acteurs de cette réforme au moins une fois. Pour le Grand Lucé, les participants seront : Pascal Dupuis, Nadine Mercier, Sylvie Chartier, Annabelle Bénard, Julie Legeay-Gandon et un enseignant de chaque école.

Financement : rappel des règles

Etat : 50 € + 45 € par élève.

La CAF : 0,50 € x heure réalisée et par enfant dans la limite de 3 heures par semaine et de 36 semaines par an, soit au maximum 54 € par élève.

Taux d'encadrement :

1 encadrant pour 14 en maternelle, 1 encadrant pour 18 en primaire (taux obligatoire pour obtenir l'aide de la CAF). Si un Projet Educatif de Territoire est signé, il sera rédigé par la Mairie.

Pour plus de 80 enfants accueillis sur plus de 80 jours par an, il faut l'embauche d'un professionnel (que nous n'avons pas), cela ne pourra se faire qu'en partenariat avec le centre social.

Accueil péri-scolaire :

Les parents demandent comment sera proposé l'accueil périscolaire, s'il aura lieu à partir de 15 h30 en même temps que les activités éducatives ? La mairie répond que celui-ci ne sera mis en place qu'à partir de 16 h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Reste à définir l'heure de fin de l'APS : 18 h 30 ou 19 h ?

Réunion avec les associations :

Une rencontre avec les associations est prévue le Mercredi 4 décembre 2013 à 20 heures salle Polyvalente afin de présenter la réforme et d'envisager un partenariat avec celles qui le souhaitent.

Prochain comité de pilotage :

Mardi 21 janvier 2014 à 20 heures à la Mairie. Inviter Mme l'inspectrice.

Un article paraîtra dans le Petit Journal de la commune pour présenter l'avancement du dossier.

N. Mercier